

À l'ouverture de la séance du 03 avril 2023, 28 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 18 membres présents et 10 membres représentés).

## **1. Approbation des procès-verbaux**

### **1.1 Procès-verbal de la CFVU du 21 novembre 2022**

Le procès-verbal de la CFVU du 21 novembre 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 2 abstentions.

### **1.2 Procès-verbal de la CFVU du 12 décembre 2022**

Le procès-verbal de la CFVU du 12 décembre 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 2 abstentions.

## **2. Enseignement et conventions**

### **2.1 Création du DIU « Chirurgie du pied et de la cheville »**

La création du DIU « Chirurgie du pied et de la cheville » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **2.2 Création du DIU « Interactions médicamenteuses »**

La création du DIU « Interactions médicamenteuses » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **2.3 Création du parcours « Entrepreneuriat » de la LP « Management et gestion des organisations »**

La création du parcours « Entrepreneuriat » de la licence professionnelle « Management et gestion des organisations » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 1 abstention.

### **2.4 Modification du DIU « Le sommeil et sa pathologie »**

La modification du DIU « Le sommeil et sa pathologie » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

## **2.5 Modification des MCC**

### **2.5.1 Faculté LLSH – DU « Soutien à la parentalité »**

Les modifications du DU « Soutien à la parentalité » sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **2.5.1 Faculté DEG – Licence professionnelle « Métiers des administrations et collectivités territoriales »**

Les modifications de la licence professionnelle « Métiers des administrations et collectivités territoriales » sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

## **2.6 Conventions**

### **2.6.1 Convention Faculté LLSH – Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **2.6.2 Convention Faculté des Sciences – Université Nationale Taras Chevtchenko de Kyiv**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **2.6.3 Convention Faculté LLSH – DU Accompagnement à la parentalité – FFER – AFCCC**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **2.6.4 Convention Faculté LLSH – DU Soutien à la parentalité – FFER**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **2.6.5 Convention Faculté LLSH – DU Soutien à la parentalité – AFCCC**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **3. Vie universitaire**

#### **3.1 Financements CVEC – Bilan des actions conduites en 2022**

Le bilan des actions financées par le produit de la CVEC conduites en 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 8 abstentions, un membre porteur d'une procuration est parti en cours de séance.

**Christian ROBLÉDO**

*Président de l'Université d'Angers*

**Signé le 05 avril 2023**